

LA COMÉDIE DES SALAIRES...

Quelques heures avant les élections du 2 juin dernier, les travailleurs ont été surpris du changement d'attitude de la C.G.T. réclamant à grands coups de trompe une augmentation des salaires de 25%.

Ces défenseurs de la classe ouvrière avaient mis plus d'un an à s'apercevoir que le coût de la vie ayant augmenté, il fallait redonner à celle-ci un peu de son pouvoir d'achat.

Pour nous, nous n'oublions pas que depuis que les communistes sont les maîtres de la C.G.T., cette dernière n'a plus de politique propre, mais est à la remorque et aux ordres d'un parti.

Deux jours nous séparaient du vote des pauvres bougres, il fallait à tout prix redonner confiance à ceux qui forment l'armée électorale des communistes, le seul moyen de conserver sa confiance était l'augmentation des salaires.

Alors que pendant des mois on avait refusé toutes les demandes de relèvement du salaire de base, toutes les modifications de coefficient, l'on en était venu il y a un couple de mois, à préconiser la vieille formule capitaliste de la prime au rendement que le mouvement syndical avait combattue pendant des années et qui avait disparu après les événements de 1936.

Mais voilà, nous sommes en période d'élection, l'on craint des défections et en une nuit, on s'aperçoit que cela ne peut plus durer et on lance le fameux mot d'ordre.

L'opération n'a pas trop mal réussie puisque le poisson s'est laissé prendre encore une fois à l'hameçon. Mais voilà, quel serait le lendemain?

Quant à nous, aucune illusion! Nous savions que chemin faisant et après de nombreuses négociations, l'on abandonnerait petit à petit la demande, justifiant la reculade par des considérations économiques ou financières.

C'est effectivement ce qui vient de se produire dans les tractations qui ont amené la constitution du cabinet Bidault. Après la comédie des échanges de lettres et de visites, les communistes, qui s'étaient présentés comme les seuls défenseurs de l'augmentation des 25% abandonnent le terrain et acceptent un compromis qui ne donne rien à ceux qui crèvent de faim.

Il est vrai que maîtres en déformation de la vérité ils expliquent à leurs lecteurs, dans leur presse, que le gouvernement accepte dès maintenant une augmentation des salaires, traitements et pensions de l'ordre de 15%.

Mais le Président du Gouvernement n'a pas pris un tel engagement. Dans sa réponse au Parti d'augmenter les salaires, il dit:

«Le Gouvernement se propose de faire obtenir aux intéressés le bénéfice des avantages correspondant à cette charge supplémentaire de 15%. Celle-ci s'inscrira dans le règlement d'ensemble du problème des prix et de la production, règlement qui sera l'objet de la conférence économique prévue».

Il renouvelle l'assurance que les allocations familiales seront augmentées (la décision avait été prise par la *Commission Nationale des Salaires*) et qu'une indemnité de vie chère sera accordée à chaque travailleur. Mais en fait, il ne faut pas s'attendre à recevoir demain plus qu'hier car le -aux de l'augmentation des allocations familiales n'a pas été fixé, seul le principe a été retenu, le montant de l'indemnité de vie chère sera fixé plus tard, quant à l'augmentation des salaires il faudra attendre que la *Conférence économique* accomplisse son travail.

Nous attendrons donc encore des semaines et peut-être des mois avant que satisfaction soit donnée aux travailleurs. Mais dans tout cela que fait la C.G.T.? Rien! Pour la forme elle relèvera peut-être la tête et proclamera sa volonté de maintenir sa demande, mais comme elle a cessé depuis longtemps d'être indépendante, bientôt elle acceptera ce que les Partis auront décidé.

P.S. - A l'heure où nous mettons sous presse, il apparaît que la question des salaires demeure pendante puisque les propositions gouvernementales viennent d'être rejetées par la C.G.T. et le patronat.
